LA SÉLECTION PARTICIPATIVE EN FRANCE, *un projet collectif pour une agriculture et une alimentation de terroir*

La sélection participative est un processus par lequel les agriculteurs créent en collaboration avec des chercheurs et associations les variétés adaptées à leurs besoins et pratiques spécifiques.

Introduction

La grande majorité des semences disponibles dans le commerce sont sélectionnées pour l'agriculture conventionnelle et ne correspondent pas aux besoins des paysans qui inscrivent leurs pratiques en agriculture biologique, paysanne et à faible intrants. Les variétés commerciales actuelles ont été sélectionnées à partir de l'immense patrimoine génétique des variétés cultivées dans le cadre d'une agriculture paysanne. Dans le monde, l'agriculture de subsistance dépend encore majoritairement de variétés créées par et pour les paysans eux-mêmes. Ainsi, c'est dans une volonté de valorisation et de réappropriation du patrimoine variétal non commercial et une recherche menée en partenariat avec les agriculteurs que s'inscrit la sélection participative.

C'est une sélection végétale

- **Participative :** des agriculteurs, fonctionnant souvent en collectifs, des chercheurs, des animateurs, des transformateurs, des consommateurs, des associations travaillent ensemble sur un projet commun ;
- **Essentiellement tournée vers une agriculture biologique**, paysanne et/ou à faible intrants, soucieuse de durabilité et d'autonomie, et notamment d'autonomie semencière ;
- **Décentralisée** : répondant aux besoins spécifiques de chaque groupe d'agriculteurs en matière de rusticité et d'adaptation à leur terroir, à leurs pratiques culturales, à leur valorisation souvent artisanale des produits ;
- **À la ferme :** les étapes de sélection (de la création à la multiplication) se déroulent dans les champs des agriculteurs, là où sont utilisées les variétés ;
- **Visant à maintenir, amplifier et valoriser la biodiversité cultivée à tous les niveaux :** travail sur de nombreuses espèces de grandes cultures (blé, maïs...), fourragères (luzerne, sainfoin…) et potagères (épinard, tomates…). L'utilisation de variétés génétiquement hétérogènes permet de conserver un potentiel évolutif (variétés-populations, mélanges de variétés) et garantit des possibilités d'adaptation aux environnements et aux changements climatiques ;
- **Inscrite dans une éthique :** les techniques utilisées au cours du processus de sélection doivent être maîtrisables de bout en bout par les agriculteurs (par exemple, sélection massale, création de mélanges, croisements manuels) ;
- **Récente :** les expériences de sélection participative ont une dizaine d'années en France. Elles évoluent aujourd'hui en une forme de recherche participative en appui à la sélection paysanne.

Les objectifs des projets de sélection participative

- (1) aider les collectifs paysans à créer leurs propres variétés ou mélanges, adaptés à leurs environnements et à leurs usages ;
- (2) mettre au point des méthodes de gestion dynamique de la diversité sur les fermes largement diffusables et facilement réplicables par d'autres agriculteurs.

Un exemple de sélection participative en France :

Sélection de choux et de choux-fleurs en Bretagne, depuis 2001

• Partenaires : Unité SAD Paysage de l'INRA de Rennes, la Plateforme Agrobiologique de l'Inter Bio Bretagne à Suscinio (PAIS) et les organisations paysannes bretonnes (APFLBB, Bio Mas…)
• Financement : CIAB (Comité interne pour l'AB de l'INRA)

Contexte

Apparues il y a une vingtaine d'années, les variétés hybrides de choux et choux-fleurs ont supplanté les populations locales. Or, ces hybrides, homogènes et stériles, sont mal adaptés aux conditions agronomiques de l'agriculture biologique et peu compatibles avec son éthique. Les agriculteurs souhaitent donc produire eux-mêmes leurs semences et variétés, souhait renforcé par l'obligation de produire bio avec des semences certifiées bio.

Objectifs

- Évaluer des ressources génétiques de choux et de choux-fleurs pour les besoins des producteurs bio bretons sur des critères de qualité de produit et de rusticité (anomalies physiologiques, résistance aux maladies et ravageurs) ;
- Définir entre scientifiques et professionnels des objectifs de sélection afin de proposer de nouvelles stratégies d'amélioration, correspondant à l'éthique de l'agriculture biologique, notamment des processus de développement naturel (pas de bouturage in vitro) ;
- Permettre aux paysans de produire eux-mêmes des variétés adaptées à leurs pratiques.

Etapes

- Commandes à l'INRA de variétés locales de choux, stockées depuis 1989 ;
- Travaux d'évaluation et d'amélioration variétale sur la PAIS, avec les agriculteurs ;
- Arrivée de nouveaux agriculteurs intéressés par les essais qui évaluent, sélectionnent et améliorent aussi sur leurs parcelles les variétés populations (une quinzaine au total) ;
- Demandes auprès des banques de graines d'échantillons de variétés étrangères à évaluer
- Mise au point d'itinéraires techniques de multiplication et homogénéisation des caractères utiles de chaque variété selon le circuit de commercialisation ;
- Formulation de nouveaux objectifs concernant des variétés de brocolis ;
- Développement de quelques variétés de choux intéressantes pour la filière.

Résultats

• Depuis 2001, 120 populations de choux-fleurs d'automne , 100 populations de choux-fleurs et 50 populations de choux verts ont été évaluées ;
• Des producteurs multiplient et assurent leur production à partir de leurs variétés ;
• Mise en production et vente de différents types de choux « issus de sélection participative » ;
- Création de l'association Kaol Kozh, « vieux chou » en breton, pour élargir les acteurs, les actions et mutualiser les graines et le matériel de multiplication et de production. La création d'une structure associative est aujourd'hui une solution pour permettre l'échange de semences. L'Union Européenne reconnaît l'intérêt de cette forme d'organisation pour palier le manque de réglementation sur les variétés non commerciales (cf. fiche projet FSO).

Valorisation

Le partenariat s'est maintenu de façon informelle entre l'INRA et Kaol Kozh jusqu'en 2009. Il a évolué à travers une nouvelle collaboration dans le cadre du programme projet PaysBlé et pour la sélection de brocolis dans le cadre du projet européen SOLIBAM.

RESORIV

La construction du partenariat, un élément clé de la sélection participative

L'initiative peut venir de chercheurs qui sollicitent la participation de paysans, ou à l'inverse, de paysans qui sollicitent les chercheurs pour combler le manque de variétés et comprendre ce qui se passe dans les champs.

- Une multiplicité de compétences / connaissances (agronomie, génétique végétale, écologie, droit, phytosociologie, histoire...), d'acteurs, de types de savoirs (scientifiques, locaux, paysans ou de praticiens) et de savoir-faire sont mobilisés ;
- La dimension humaine joue un très grand rôle dans la réussite des projets, en particulier la confiance mutuelle. La relation entre acteurs d'un même projet évolue pour se transformer en vrai processus de collaboration. Le cheminement d'un projet de recherche mène les acteurs à mieux se connaître, à se respecter, à se faire confiance, pour rendre le projet solide.

Les conditions de la participation

Pour une participation active de tous les acteurs à toutes les étapes du projet, il est important d'assurer :

- La définition d'objectifs communs prenant en compte les stratégies de chacun ;
- La définition de protocoles communs d'expérimentation, de méthodes de sélection et d'évaluation ;
- Des rencontres régulières pour échanger sur les pratiques et savoirs respectifs. Les expérimentations chez les agriculteurs permettent d'établir des ponts entre les approches ;
- L'élaboration de critères communs (agronomiques, phénotypiques, qualités gustatives et nutritionnelles) pour évaluer les performances des variétés, en fonction des objectifs fixés et observables au champ, à l'échelle de la parcelle ou sur les produits transformés. Cela passe souvent par l'élaboration d'un vocabulaire commun aux acteurs de différentes disciplines ou mondes professionnels pour établir l'échange ;
- Un temps d'échange suffisant pour susciter cette co-construction et ses différentes phases.

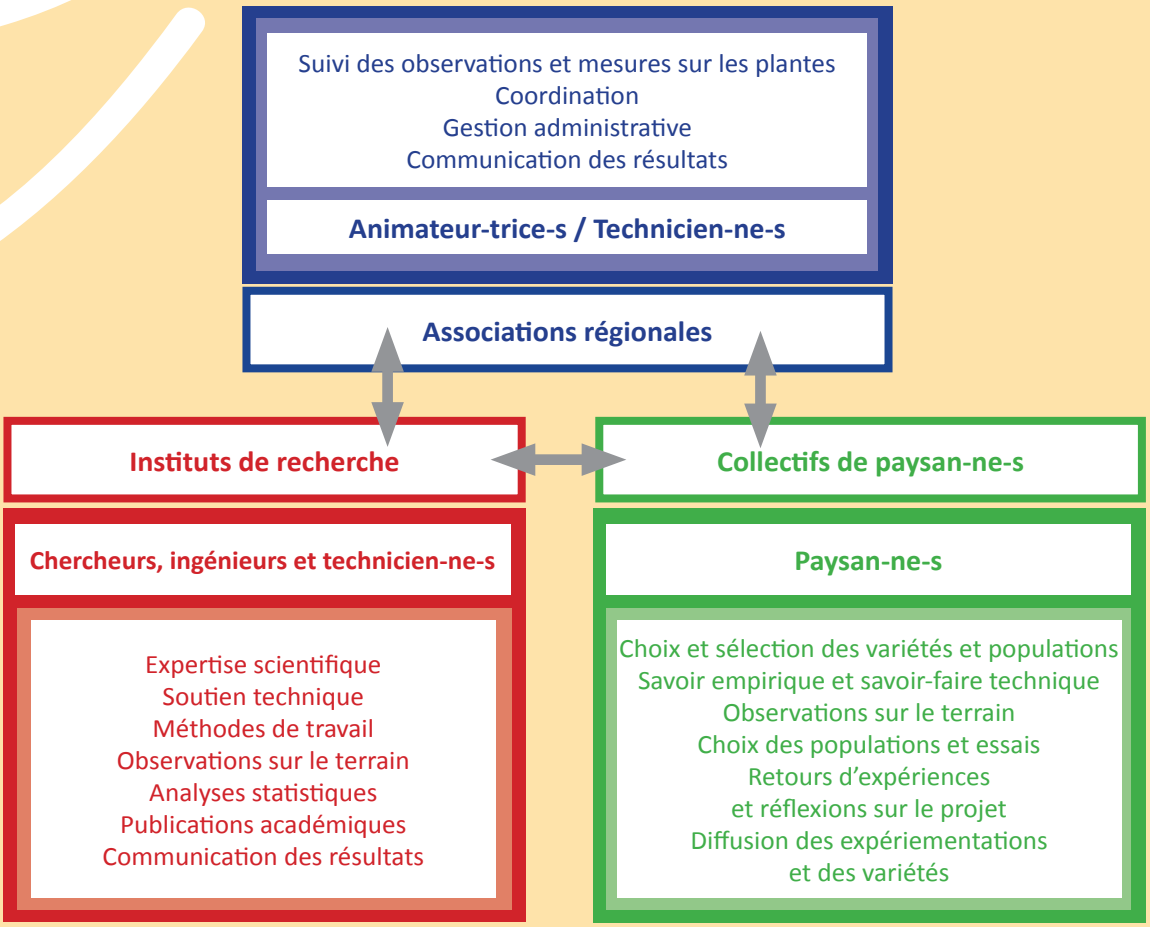

Schéma : le terrain et l'observation commune des plantes créent le lien entre les différents acteurs impliqués dans un projet de sélection participative

Des contraintes à respecter

• Le temps des acteurs : le travail agricole est saisonnier. Les opérations de production priment sur les opérations de recherche et les participations aux différentes activités d'un programme de recherche. De son côté, le paysan est aussi souvent pressé d'avoir les résultats, sous une forme directement utilisable pour la production agricole, alors que l'analyse prend du temps et que de nouvelles répétitions sont parfois nécessaires. De l'autre côté, l'agenda des chercheurs est lié aux financements qu'ils passent un temps de plus en plus important à rechercher. Le chercheur doit également produire des résultats en accord avec ses financements, notamment des bourses de thèse.

• Les langages : le vocabulaire du spécialiste et la complexité des dispositifs méthodologiques se heurtent souvent à une incompréhension des paysans. Dans l'autre sens, les logiques agricoles ne sont parfois pas faciles à décoder par les scientifiques.

La sélection participative, ce n'est pas

- Une méthode de sélection applicable de manière indifférenciée à un projet de recherche que l'on voudrait participatif ;
- Une implication symétrique de la part de tous les acteurs : chacun a un rôle et des com- pétences spécifiques. Reste à en être conscient dès le début ;
- Une consultation, à travers laquelle les agriculteurs fournissent uniquement de l'information.
- Une mise à disposition de ressources, par exemple un champ pour évaluer les nouvelles variétés, sans implication des agriculteurs dans l'expérimentation.

Perspectives

- La sélection participative devient paysanne quand l'agriculteur est autonome pour conduire sélection et production de semences. Le chercheur n'intervient alors plus dans le processus ;
- Au fil des projets, la mise au point d'outils méthodologiques permet de développer des stratégies de gestion de la biodiversité à la ferme qui pourront servir de référence pour la construction d'autres projets de recherche participative. Elle facilite la reconnaissance scientifique et le financement de projets ;
- Des projets en sélection participative sont menés dans d'autres pays en Europe (Allemagne, Italie...), au Moyen Orient, au Maghreb, en Afrique de l'Est (Ethiopie), en Amérique Latine (Brésil), permettant aux échanges de savoirs et de méthodes de s'effectuer par delà les frontières. Des projets européens permettent également d'officialiser des partenariats entre institutions de recherche, associations et organisations paysannes.

Pour aller plus loin

- Fiche de synthèse sur les questions réglementaires posées par les paysans du Réseau Semences Paysannes ;
- Article scientifique Dawson et al., 2011, "Une amélioration des plantes collaborative pour des systèmes agricoles biologiques dans les pays développés", Sustainability (cf. fiche synthèse) ;
- Fiche « focus sur la sélection participative pour l'agriculture biologique », 2009, rédigée dans le cadre du RMT DévAB par Dominique Desclaux ;
- Ronnie Vernooy, *Seeds that give,* International Development Research Center, 2003, 96 pages.

Cette fiche a été élaborée dans le cadre du projet ReSoRIV "Reconnaissance sociale et règlementaire de l'innovation variétale par la sélection participative pour les agricultures biologique et paysanne", financé par le Ministère de l'Écologie, au sein du programme REPERE *Réseau d'échange et de projets sur le pilotage de la recherche et l'expertise.*